

Horizon Optometry

Informations tarifaires et conditions générales

Conformément au devoir d'information envers les patients, le cabinet met à disposition une liste des principales prestations et honoraires pratiqués.

Les tarifs sont exprimés en francs suisses (CHF).

Les prix affichés correspondent aux prestations les plus fréquemment réalisées au cabinet. Certains traitements, examens spécialisés ou suivis complexes peuvent nécessiter des prestations complémentaires.

Les tarifs peuvent varier selon :

- la complexité du cas
- le temps réellement nécessaire
- les examens complémentaires effectués
- le nombre de rendez-vous requis
- le matériel utilisé

Un devis ou une estimation peut être établi sur demande.

Examens de la vue

- Consultation première tranche (<30 min) : 55 CHF
- Complément consultation (<10 min) : 27 CHF
- Supplément consultation (10 à 15 min supplémentaires) : 35 CHF
- Examen de la vue complet : 89 CHF
- Examen de la vue approfondi : 99 CHF
- Examen de la vue complexe (Keratocone, greffe cornéenne, troubles de la vision binoculaire) : 129 CHF
- Bilan myopie : 129 CHF
- Bilan kératocône : 129 CHF
- Bilan fatigue visuelle : 99 CHF
- Réfraction élargie bilatérale (à l'acte) : 25 CHF
- Détermination subjective de la réfraction : 19 CHF
- Contrôle de suivi lunettes freination myopique : 35 CHF

- Examen permis de conduire : 20 CHF
 - Dilatation sous cycloplégie (supplément) : 30 CHF
 - Skiascopie (à l'acte) : 12 CHF
-

Lentilles de contact

- Premier rendez-vous adaptation lentilles : 79 CHF
 - Rendez-vous adaptation lentilles souples : 129 CHF
 - Rendez-vous adaptation lentilles hybrides : 240 CHF
 - Rendez-vous adaptation lentilles sclérales : 240 CHF
 - Rendez-vous de contrôle de lentilles hybrides : 129 CHF
 - Rendez-vous de contrôle de lentilles sclérales : 129 CHF
 - Forfait adaptation orthokératologie : 440 CHF
 - Contrôle complet lentilles de contact : 79 CHF
 - Contrôle suivi orthokératologie : 114 CHF
 - Contrôle suivi lentilles sclérales : 129 CHF
 - Contrôle suivi kératocône LRPG : 129 CHF
 - Consultation contrôle lentilles (<15 min) : 35 CHF
 - Rendez-vous adaptation supplémentaire (<15 min) : 25 CHF
 - Rendez-vous adaptation supplémentaire (<30 min) : 35 CHF
 - Apprentissage manipulation lentilles : 50 CHF
 - Révision des manipulations / bonnes pratiques : dès 35 CHF
 - Pose de lentilles lors du premier rendez-vous : 25 CHF
 - Forfait essai lentilles souples (1 mois max) : dès 39 CHF
 - Nettoyage complet lentille souple : 9.90 CHF
 - Nettoyage intensif lentille rigide : 36 CHF
 - Surréfraction sur lentilles : 9 CHF
-

Examens complémentaires

- Topographie cornéenne dépistage : 50 CHF
- Topographie suivi orthokératologie : 25 CHF
- Topographie suivi kératocône : 25 CHF

- Dépistage maculaire / nerf optique : dès 90 CHF
 - Dépistage maculaire / fond d'œil sans dilatation : 159 CHF
 - Examen OCT de la position de la lentille : 25 CHF
 - Examen OCT / pachymétrie : dès 15 CHF
 - Contrôle cornée à la lampe à fente : 13 CHF
 - Contrôle du segment antérieur à la lampe à fente : 15 CHF
 - Examen des papilles : dès 12 CHF
 - Photo segment antérieur : 4 CHF
 - Test œil sec : 15 CHF
 - Mesure des phories : 35 CHF
 - Évaluation de la vision binoculaire : 18 CHF
 - Contrôle acuité visuelle : 4 CHF / œil
-

Prestations administratives

- Prescription lunettes pour l'opticien : 50 CHF
 - Prescription cornée irrégulière : 90 CHF
 - Attestation d'acuité visuelle : 5 CHF
 - Étude de dossier : 9 CHF / 5 min
 - Discussion téléphonique : 7 CHF / 5 min
 - Supplément rendez-vous urgent : 15 CHF
 - Supplément commande urgente : 15 CHF
 - Rendez-vous manqué ou non annulé : 50 CHF
-

Conditions générales

- Toute consultation, examen ou adaptation commencée est due.
- Les forfaits d'adaptation comprennent uniquement les prestations mentionnées lors de la prise en charge.
- Les lentilles de contact, produits d'entretien et équipements optiques ne sont pas inclus sauf indication contraire.
- Les rendez-vous non annulés au minimum 24 heures à l'avance peuvent être facturés.
- Les remboursements par les assurances complémentaires dépendent exclusivement du contrat du patient.

- Le patient demeure responsable du paiement des prestations réalisées.
- Certains suivis ou adaptations peuvent nécessiter plusieurs rendez-vous supplémentaires facturés selon le temps passé.
- Les urgences, demandes administratives ou études de dossier peuvent faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant nos prestations et nos conditions tarifaires.

Horizon Optometry